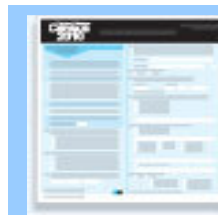


Français/French

Pour que nos collectivités disposent des services dont elles ont besoin pour bâtir un avenir plus solide, nous devons d'abord comprendre quelle nation nous sommes. C'est la raison d'être du recensement.

Le recensement est un comptage obligatoire, requis par la constitution, de toutes les personnes résidant aux États-Unis, qu'elles possèdent ou non la nationalité américaine. Les données collectées par le recensement aident les autorités fédérales à répartir, chaque année, plus de 400 milliards de dollars en financements fédéraux destinés :

- *aux hôpitaux*
- *aux centres de formation à l'emploi*
- *aux établissements d'enseignement*
- *aux centres d'accueil des personnes âgées*
- *aux ponts, tunnels et projets d'ouvrages publics*
- *aux services d'urgence.*



[Téléchargez
dès maintenant
le guide dans
votre langue en
clicquant ici.](#)

Le recensement contribue également à la détermination du nombre de sièges dont dispose votre État au sein de la Chambre des représentants (House of Representatives) du Congrès des États-Unis.

Tant Que Vous Ne Nous Avez Pas Répondu, Nous Ne Pouvons Pas Aller De L'avant.

En mars 2010, un court formulaire, comportant 10 questions, parviendra par courrier à tous les ménages aux États-Unis et à Porto Rico. Lorsque votre formulaire vous parvient, répondez simplement aux 10 brèves questions, puis renvoyez-le dans l'enveloppe préaffranchie fournie à cet effet.

Le formulaire de recensement est FACILE A REMPLIR, SUR et, par dessus tout IMPORTANT pour vous et l'avenir de votre communauté.

Votre identité, ainsi que les informations que vous nous communiquez, sont protégées et constituent, en vertu du droit fédéral, des données à caractère privé. Il ne vous sera pas, de surcroît, demandé si vous résidez légalement dans ce pays.

Si vous ne retournez pas le formulaire, il est possible que vous receviez la visite d'un agent du recensement (census taker). Un agent du recensement (census taker) est un employé du Bureau du recensement des États-Unis (U.S. Census Bureau), généralement un résident local, qui se rendra à votre domicile pour collecter les informations demandées dans le formulaire de recensement.

Chaque Agent Du Recensement Est Assermenté Et A Promis De Protéger Les Informations Communiquées Par Vous. C'est La Loi.

Si le formulaire rempli ne nous parvient pas par courrier, un agent du recensement se présentera à votre domicile pour collecter les informations.

Découvrir Le Questionnaire 2010 Census Maintenant

Familiarisez-vous avec le questionnaire du recensement avec notre Guide d'aide linguistique. Le Guide d'aide linguistique existe en 59 langues ; il est destiné à vous aider à répondre au questionnaire de recensement en anglais.